



## Traduire

Revue française de la traduction

237 | 2017

La tête dans la toile

---

# Mémoires de traduction : quel destin pour Charlie ?

Claude Bédard

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/traduire/935>

DOI : 10.4000/traduire.935

ISSN : 2272-9992

### Éditeur

Société française des traducteurs

### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2017

Pagination : 8-14

ISSN : 0395-773X

### Référence électronique

Claude Bédard, « Mémoires de traduction : quel destin pour Charlie ? », *Traduire* [En ligne], 237 | 2017, mis en ligne le 01 décembre 2017, consulté le 29 juin 2019. URL : <http://journals.openedition.org/traduire/935> ; DOI : 10.4000/traduire.935

---

# Mémoires de traduction : quel destin pour Charlie ?

 **Claude Bédard**

Depuis deux décennies, on assiste à une forte augmentation de la demande de traduction à l'échelle mondiale, et parallèlement, à l'émergence de grosses agences comme acteurs dominants du marché. On parle désormais de la traduction comme d'une « industrie ». Et en cette ère de mondialisation et de communications instantanées, ces grosses agences ont accès à une clientèle internationale, de même qu'à un vivier de main-d'œuvre sans frontières.

*Big business* oblige, il en résulte un modèle opérationnel qui mise fortement sur la technologie et sur la gestion. Dans ce contexte, les mémoires de traduction (MT) jouent un rôle central, au point de remettre en question le rôle du traducteur et son statut professionnel.

Il importe, quand il est question des MT, de distinguer deux situations très différentes, sous peine de brouiller sérieusement le débat :

- Une MT, lorsqu'elle est au service du traducteur qui en contrôle le contenu et qui a toute latitude dans son utilisation, est un précieux outil de consultation et un puissant facteur de productivité. Son utilisation n'a rien d'aliénant pour le traducteur<sup>(1)</sup>.
- En revanche, telle qu'elle utilisée par les grandes agences de traduction, la MT se présente comme un outil de « STAO » (sous-traitance assistée par ordinateur<sup>(2)</sup>), qui crée une situation où la pleine maîtrise du travail peut finir par échapper au traducteur.

C'est à cette deuxième situation que s'intéresse l'exposé ci-après, que j'ai articulé autour de quatre grands constats :

- la traduction par imitation ;
- l'avènement du traducteur interchangeable ;
- une dérive possible vers la médiocrisation ;
- un processus désormais éclaté : où est Charlie ?

---

(1) Ma préférence va tout de même à des outils qui n'enferment pas le traducteur dans le découpage en segments décrit plus loin dans mon exposé.

(2) Voir Bédard (2014) cité en bibliographie.

## La traduction par imitation

Au fil des ans, les MT sont devenues de plus en plus volumineuses et riches en contenu. Ainsi, au-delà du recyclage de phrases déjà traduites (vocation première des MT), il est désormais possible pour le traducteur de traduire par imitation : face à un texte dont il ne connaît pas le domaine, mais accompagné d'une MT volumineuse, le traducteur peut se livrer à une consultation systématique de cette MT, au point d'espérer synthétiser une traduction qui dépendra pour l'essentiel de multiples recoupements (termes, bribes de texte) avec le contenu de la MT.

Ouvrons ici une parenthèse, brève mais essentielle : les systèmes de traduction automatique statistique (TAS), comme Google Translate, reposent précisément sur cette notion de traduction par imitation : « Cette traduction (d'un mot, d'un bout de phrase), se dit l'algorithme, a fonctionné ailleurs ; avec un peu de chance, elle devrait convenir ici aussi. » Pour les concepteurs de systèmes de TAS, le stock de traductions antérieures représente l'expertise du traducteur, transposée sous la forme de son résultat final : la traduction elle-même. Il s'agit de la « comprendre » statistiquement pour l'appliquer à de nouveaux textes.

Ce réservoir d'expertise qu'est la MT représente pour le traducteur d'aujourd'hui une « béquille » extraordinaire. Ainsi, un traducteur chevronné peut s'attaquer à des textes dans des domaines qu'il connaît mal ; une assistance analogue est du reste offerte à tout traducteur débutant, peu talentueux ou peu au fait des spécificités nationales de la langue cible. Cela m'amène à penser que la MT a pour effet d'abaisser la barre de la compétence minimale requise pour une tâche donnée.

Dans tous les cas précédemment évoqués, la traduction produite pourrait en quelque sorte prétendre réussir le test de Turing : présenter l'apparence de la compétence réelle du traducteur – alors qu'en réalité, une partie de la compétence démontrée réside non pas chez le traducteur, mais dans la MT. On peut ainsi considérer qu'une nouvelle traduction à l'aide d'une MT représente la somme de l'expertise accumulée dans la MT et des efforts du traducteur qui par ailleurs y puise. Désormais, le traducteur n'est plus seul : la MT est en quelque sorte son « cotraducteur ».

## L'avènement du traducteur interchangeable

Cette capacité à traduire par imitation a une conséquence majeure : les traducteurs deviennent, beaucoup plus qu'auparavant, interchangeables (en anglais, on pourrait ironiser en parlant de « *plug-in translator* »). Si le donneur d'ouvrage juge encore souhaitable de faire appel à un traducteur qui connaît le domaine ou le dossier, ce n'est plus autant que jadis une nécessité. D'autant plus que l'étape de la révision – désormais remise à l'honneur – pourra pallier d'éventuelles insuffisances.



Commence ici à se dessiner un nouveau schéma, où la traduction d'un texte peut être vue comme la résultante de trois éléments : l'expertise contenue dans la MT, les efforts du traducteur et les interventions du réviseur. Nous y reviendrons plus loin.

Sur le plan opérationnel, on assiste à un phénomène bien de notre époque : la fluidification du travail. Les MT rendant les traducteurs relativement interchangeables et les logiciels de gestion de projet (plus ou moins intégrés, selon le cas, aux logiciels de MT) permettant de distribuer les travaux de traduction (et l'accès aux MT appropriées) parmi un réservoir de pigistes disséminés géographiquement, la grosse agence de traduction dispose de toute la flexibilité voulue pour écouler les demandes qu'elle reçoit.

L'interchangeabilité des traducteurs entraîne, on le devine, une pression à la baisse sur les prix. Bien moins que jadis, tel ou tel traducteur peut se prétendre indispensable. L'agence bénéficie assurément, face à ses pigistes, d'un rapport de force plus favorable ; en revanche, elle est elle-même soumise à des pressions concurrentielles qui l'obligent à soumissionner au rabais – ce qui peut s'avérer d'ailleurs handicapant lorsqu'il s'agit ensuite de trouver une main-d'œuvre suffisamment compétente. Car la compétence – au cas où on l'aurait oublié – n'est pas évacuée de l'équation.

## **Une dérive possible vers la médiocrisation**

Les logiciels de MT imposent au traducteur un cadre de travail particulier, dont j'ai déjà évoqué certains aspects dans des articles antérieurs, cités en bibliographie.

Une première observation concerne le découpage rigide du texte à traduire en « segments »<sup>(3)</sup>. Le traducteur est ainsi amené à voir dans le texte une suite de segments à traduire individuellement, plutôt qu'un ensemble de phrases s'appuyant les unes sur les autres pour exprimer un message. Cette évolution se fait au détriment de ses meilleurs instincts de communicateur<sup>(4)</sup>.

De plus, comme la raison d'être du logiciel de MT est le recyclage de segments traduits, le traducteur peut se voir contraint par le donneur d'ouvrage de ne pas franchir les frontières entre segments, afin de préserver leur « recyclabilité » en prévision de textes ultérieurs : il doit non seulement traduire un segment par un autre segment, mais éviter aussi toute initiative, même légitime en contexte (ajouts, omissions, insertion de pronoms, etc.), qui pourrait rendre hasardeux le recyclage à l'identique par la suite.

---

(3) Je me contrains à employer ce mot dans la suite de cet article, quitte à susciter chez le lecteur un légitime agacement – sinon dans ce but même.

(4) Voir Bédard (2000) cité en bibliographie.

En résumé, le traducteur d'antan pensait en termes de message. Compte tenu de l'influence de la MT, l'univers mental du traducteur d'aujourd'hui pourrait ressembler davantage à une juxtaposition de segments.

Par ailleurs, l'interface des logiciels de MT présente généralement le texte à traduire sous la forme de deux colonnes de cellules. Non seulement le découpage du texte en segments s'en trouve renforcé visuellement, mais cette vision désincarnée du texte – qui fait abstraction de la mise en page (laquelle demeure consultable par ailleurs, au prix toutefois d'un effort supplémentaire) – peut avoir pour effet d'affaiblir l'engagement du traducteur envers le texte à traduire<sup>(5)</sup>.

Cet engagement peut, en outre, être encore davantage affaibli par la présence d'îlots de traduction (segments recyclés par le donneur d'ouvrage) qui émaillent le texte à traduire ; le traducteur comprend alors que la traduction du texte ne lui appartient pas vraiment, qu'il n'est en quelque sorte qu'un « invité » dans un processus dont il n'est pas le véritable maître<sup>(6)</sup>.

En raison des effets que je viens de décrire, et dans la mesure où la MT serait alimentée par des traducteurs qui, selon le cas, manqueraient d'expérience, de talent, d'initiative ou de motivation, le contenu de la MT pourrait s'en trouver « médiocrisé ». Le traducteur de bon niveau qui utilise la MT, constatant cette médiocrité, pourra en conclure que la qualité qui lui est demandée (compte tenu également de sa rémunération réduite) ne dépasse pas un certain plafond. De là, le cycle recommence et se perpétue.

## **Un processus désormais éclaté : où est Charlie ?**

L'intérêt le plus évident – et chiffrable – des MT pour les agences de traduction est le recyclage des segments déjà traduits, qui entraîne la pratique de la tarification dégressive : un prix pour les segments « nouveaux », un autre pour les correspondances partielles, et un troisième pour les correspondances parfaites ou les répétitions à l'intérieur du texte.

Laissons de côté les correspondances partielles, et attardons-nous sur les segments identiques recyclés (correspondances parfaites, dites aussi « à 100 % ») et sur les segments répétitifs – en écho au fameux slogan « Jamais plus vous n'aurez à traduire deux fois la même phrase ! » qui est à l'origine même de la commercialisation des logiciels de MT. Pour l'agence de traduction, trois attitudes sont possibles face à ses pigistes :

---

(5) Voir Bédard (2014) cité en bibliographie.

(6) *Ibid.*



- rémunérer ces segments à un très faible tarif, tout en les confiant à la responsabilité du traducteur ; c'est l'attitude la plus responsable professionnellement, si l'agence en a les moyens (désormais la question se pose, voir le point suivant) ;
- ne pas rémunérer ces segments, mais laisser le traducteur libre d'intervenir « bénévolement » s'il juge que sa conscience professionnelle l'y contraint. Une telle formule peut s'expliquer par les concessions que l'agence aura dû faire à son client, compte tenu de la concurrence – le pigiste étant invité, en quelque sorte, à « faire sa part » ;
- ne pas rémunérer ces segments, et interdire au traducteur d'intervenir considérant – à tort ou à raison – qu'aucun effort ni intervention n'est exigé de la part de ce dernier « puisque la traduction existe déjà ». L'agence peut pousser l'interdiction jusqu'à verrouiller les segments en question (voire à les masquer !), selon les fonctionnalités du logiciel de MT, afin de bien fermer la porte à toute demande de rémunération additionnelle de la part des pigistes.

C'est ce troisième cas de figure qui nous intéresse ici.

Prétendre qu'il n'y a pas lieu d'intervenir sur les segments en question est une position pour le moins contestable :

- dans le cas d'un segment identique recyclé, rien ne garantit que la traduction convienne au nouveau contexte, pour une multitude de raisons qu'il serait trop long de détailler ici ;
- dans le cas d'un segment répétitif, surtout s'il est court, il n'est pas certain que chacune des occurrences se traduira de la même façon. Parfois, le sens même est influencé par le contexte ; parfois encore, l'habillage syntaxique ou l'emploi des majuscules varie en fonction de l'utilisation du segment (comme titre de section, dans une énumération à puces ou dans une cellule de tableau) ;
- enfin, en supposant qu'aucune retouche ne soit effectivement utile, une intervention aura été nécessaire pour s'en assurer.

Quant au masquage pur et simple des segments recyclés ou répétitifs (sauf la première occurrence), il introduit une distorsion majeure dans le travail du traducteur, qui est ainsi privé d'une partie du contexte. Une telle pratique me semble indéfendable, et je ne m'y attarderai pas.

Le traducteur doit ainsi composer avec des îlots intouchables de segments déjà traduits. Il doit forcément harmoniser sa traduction en fonction de cette contrainte, parfois jusqu'à l'absurde. Ou encore, y déroger et avertir à tout moment le réviseur que tel segment recyclé et verrouillé devra être modifié.

Dans un tel contexte, force est de constater que le traducteur n'est pas pleinement le maître d'œuvre. Une partie du processus de traduction est confiée au réviseur, seul habilité à inter-

venir sur les segments recyclés et à gérer les segments répétitifs. C'est ainsi que nous vient à l'esprit la question : « Où est Charlie ? ». La compétence traductionnelle et la maîtrise du processus se trouvent en effet fractionnées entre trois acteurs :

- le traducteur, qui a pleine connaissance du texte à traduire, mais n'en traite qu'une partie, à l'exclusion des segments déjà traduits ou répétitifs. Ce traducteur, en bon élément de main-d'œuvre « interchangeable » comme on l'a vu, ne détient pas tout le savoir accumulé dans la MT. On ne lui demande pas non plus d'assumer la pleine responsabilité du texte traduit ;
- le réviseur, qui se charge de vérifier les segments verrouillés et de les ajuster au besoin, mais sans avoir pleine connaissance du contexte. On lui demande aussi de suppléer, le cas échéant, aux limitations du pigiste, mais sans avoir forcément une excellente connaissance du domaine. Souvent, il doit s'en remettre au contenu de la MT sans trop oser le contredire ;
- la MT, acteur métaphorique « sourd et aveugle », qui renferme une masse de segments à la qualité intrinsèque généralement indéniable, mais dont l'origine peut être devenue nébuleuse et qui ne correspondent pas nécessairement au nouveau contexte.

On peut ajouter à cette fragmentation le cas d'un document très formaté visuellement, dont l'exemple classique est une présentation PowerPoint : il reviendrait logiquement au traducteur d'interagir avec les contraintes de formatage et d'y ajuster, le cas échéant, sa propre traduction. Or, dans la « chaîne de montage » typique d'une agence de traduction, cette dernière opération est confiée à un quatrième intervenant.

En somme, on est tenté de voir dans la traduction ainsi pratiquée un processus certes étroitement géré, mais dont la maîtrise échappe foncièrement à chacun des acteurs en présence. Et le traducteur qui œuvre dans un tel contexte, potentiellement aliénant, peut se trouver appelé ainsi à contribuer à la « médiocrisation » du contenu de la MT, évoquée plus haut.

## **Conclusion : et le statut professionnel dans tout ça ?**

Ce portrait du rôle des MT dans la pratique de la profession peut sembler inquiétant, ou du moins quelque peu déprimant. (En outre, on remarquera que je n'ai pas abordé la question de la post-édition, avec la consigne d' « éviter d'en faire trop » souvent associée à cette tâche.)

Dans ce contexte de « sous-traitance assistée par ordinateur » où le traducteur est de plus en plus assisté, encadré, géré, contraint – un simple rouage diront certains –, des voix s'élèvent pour prôner la mise en valeur du statut professionnel du traducteur. À mes oreilles, cette protestation d'autodéfense fort légitime crée une inconfortable dissonance cognitive.

En effet, ayant moi-même commencé ma carrière alors qu'aucun des adjectifs précités ne s'appliquait, la remarque suivante d'Alain Deneault me laisse songeur : « Au XIX<sup>e</sup> siècle, le

“métier” devient “emploi”. Le travail, désormais standardisé, réduit à une activité moyenne avec des critères précis et inflexibles, s’en trouve dépourvu de sens. (...) La fierté du travail bien fait a donc tendance à disparaître(7). »

Concluons. Devant la situation que je viens de dépeindre, on pourra objecter que je généralise, que ma vision est inutilement nostalgique, voire que je suis injuste. En effet, j’ai pu grossir le trait, et tous ne reconnaîtront pas leur contexte de travail dans ma description. Mon objectif ici est de susciter une interrogation sur les implications professionnelles des constats que j’avance, dans la mesure même où ils correspondent à une réalité émergente. Il y a là, je pense, des points d’appui pour un débat essentiel à mes yeux.

claud@bedardtraducteur.ca

*Titulaire d'une maîtrise en traduction, **Claude Bédard** œuvre depuis plus de quarante ans en traduction technique et en traduction assistée par ordinateur (TAO). Il a publié de nombreux articles consacrés à ces deux domaines ([www.bedardtraducteur.ca](http://www.bedardtraducteur.ca)), et est notamment l'auteur du livre La traduction technique : principes et pratique (1986). Il est le concepteur original du logiciel de TAO LogiTerm. En 2003, il a reçu le prix Mérite OTTIAQ pour ses réalisations dans le domaine des professions langagières.*

## Bibliographie

BÉDARD Claude, 2000, « Mémoire de traduction cherche traducteur de phrases », Revue Traduire, n° 186, Paris,

<http://www.bedardtraducteur.ca/profession/tao/2000-Traduire-MemoireDeTraductionChercheTraducteurDePhrases.pdf>

BÉDARD Claude, 2014, « Le traducteur de demain... et son chien », Revue Circuit, n° 122, Montréal, Canada,

<http://www.bedardtraducteur.ca/profession/tao/2014-Circuit-LeTraducteurDeDemainEtSonChien.pdf>

GAIRIN Victoria, 2016, « Pourquoi les médiocres ont pris le pouvoir », Le Point, Paris,

[http://www.lepoint.fr/chroniques/pourquoi-les-mediocres-ont-pris-le-pouvoir-16-01-2016-2010535\\_2.php](http://www.lepoint.fr/chroniques/pourquoi-les-mediocres-ont-pris-le-pouvoir-16-01-2016-2010535_2.php)

---

(7) Voir Gairin (2016) cité en bibliographie.